John Carter Brown
Library
Brown University

Acquired with the assiſtance of the
Sophia Augusta Brown
Fund
John Carter Brown Library

06-68
130

M. le Gouverneur général a reçu preſqu'en même temps trois Décrets de l'Aſſemblée générale, ci-devant ſéante à Saint-Marc ; l'un, concernant le licenciement des Troupes; l'autre, concernant les défenſes de faire ſortir de la rade du Port-au-Prince, le vaiſſeau *le Léopard* ; le troiſième concernant l'ouverture de tous les Ports aux Étrangers.

Ces trois Décrets ne laiſſoient plus de doute ſur le deſſein pernicieux de l'Aſſemblée de s'emparer de la ſouveraineté de la Nation ; & la Colonie étoit perdue pour la France, s'ils euſſent eu leur exécution. C'eſt la connoiſſance que j'en ai eu, qui m'a déterminé à publier ma Proclamation du 29 Juillet, & à donner ordre de faire arrêter quelques perſonnes qui favoriſoient ces abominables projets. Je crois auſſi devoir les rendre publics, pour que la Colonie & la France entière ſachent juſqu'où l'Aſſemblée avoit porté la rébellion, & la néceſſité où je me ſuis trouvé d'empêcher efficacement qu'elle n'apportât de plus grandes calamités.

Signé, le Comte DE PEINIER.

Au Port-au-Prince, de l'Imprimerie de MOZARD. 1790.

06-69

18

P R

DE M

CO

1

EB
F8355
1781
I-SIZE
v. 2